

# BRÉAUTÉ

Bulletin Municipal Décembre 2024



# L'édito du Maire

En ce début 2025 au nom du conseil municipal et en mon nom je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Vœux de santé qui est à la base de tout, une pensée particulière pour celles et ceux qui sont malades pour que la vie atténue leurs souffrances et leurs inquiétudes. Vœux de réussite au travail et dans vos vies personnelles. Vœux à partager avec vos familles si précieuses et tous vos proches.

Je formule aussi des vœux pour notre commune et ses habitants. Que Bréauté reste toujours aussi accueillante, qu'il y fasse bon vivre pour tous, que notre vie sociale soit riche des différences de chacun, que des moments de convivialité, comme la fête de la musique, et le marché de Noël, nous rassemblent, que quand des petites choses ou des attitudes peuvent nous opposer ou nous irriter un moment, nous sachions en discuter et trouver les voies de la réconciliation.

L'année 2024 a été très mouvementée avec des moments de rassemblements et de ferveur, comme les jeux olympiques et paralympiques, ou la restauration de Notre Dame de Paris... mais aussi combien de division, d'inquiétude, de pertes de repères suite aux élections et la crise politique qui s'en suit. L'incertitude ainsi créée nous perturbe et favorise une baisse de moral généralisée, d'autant que, depuis la forte inflation des deux dernières années, les fins de mois sont difficiles pour certaines de nos familles.

Pour la première fois sans doute nous avons fermé notre mairie le 10 décembre à la demande de l'association des maires de France. Comme cela a largement été dit aux congrès national et départemental des maires, auxquels j'ai participé, les communes n'en peuvent plus. Elles se sentent de moins en moins soutenues par l'État, et en plus certains responsables de cet État, voudraient faire croire que ce sont les communes qui sont à l'origine de la dette financière de la France. C'est évidemment faux, puisque la loi nous oblige contrairement à l'état, à avoir un budget de fonctionnement équilibré.

Au niveau de la commune l'année 2024 restera une année de réalisation de nombreux projets comme nous nous étions engagés. Vous en retrouverez le détail dans un article. Ces réalisations permettent souvent d'améliorer notre vie quotidienne et renforcent l'attractivité de notre commune nous le constatons régulièrement par les nombreuses demandes de location ou d'achat d'habitation à Bréauté.

2025 sera la dernière année pleine de notre mandat nous allons terminer certains projets en réalisant d'autres de moindre ampleur qu'en 2024. Resteront certains dossiers qui nous tiennent à cœur mais qui, faute de financement, seront remis à la prochaine équipe.

Je vous renouvelle tous nos vœux de bonheur et de réussite et vous invite à partager le verre de l'amitié le 10 janvier à la salle Philippe Anquetil pour une belle année 2025.

**Jean Claude MALO**

# Les commissions municipales

## Animations , fêtes et cérémonies

### Marché de Noël

Un marché de Noël 2024 nouvelle formule, les exposants étant répartis dans la salle polyvalente, dans l'atelier municipal et quelques-uns d'entre eux en extérieur entre les deux bâtiments.

Avec une quarantaine d'exposants, le marché de Noël a offert un large choix de produits artisanaux et locaux : décorations de Noël, bijoux faits main, produits du terroir et bien d'autres merveilles étaient proposées pour dénicher des cadeaux uniques.

Pendant les deux jours, les enfants et parents ont pu profiter de tour de calèche gratuit pour se plonger dans la magie de Noël. Le Père Noël était également de la partie, prêt à immortaliser ces moments féeriques sur son stand photo.

Une restauration était proposée aux visiteurs avec la présence d'un food trucks, des crêpes sucrées et du vin chaud par le Football Club Bréauté Bretteville ainsi que des crêpes salées par l'association de parents d'élèves de l'école Notre Dame .

Le dimanche après-midi, le groupe « Melting Avenue » est venu ajouter une touche musicale avec des chants de Noël.

Au cours de ce marché avait lieu également la distribution des colis de Noël aux anciens de Bréauté.

Les exposants sont généralement repartis de ce marché satisfaits de leurs ventes.

Merci aux membres de la commission animations et du conseil municipal, aux employés communaux, aux services civiques ainsi qu'aux bénévoles du CSB, du FCBB ,de l'APEL Notre Dame et de Viva L'Solbar76 pour leur aide à l'organisation ou leur participation au marché de Noël.



“Melting Avenue” chante Noël



Valentin, Régis ,Peggy et Amélie(absente sur la photo) les membres de la commission animations avec le Père Noël

# Bilan des actions

Les fins d'année sont souvent l'occasion de dresser un bilan des actions réalisées. Alors, perpétuons cette tradition. Je vais donc vous remémorer l'ensemble des projets réalisés en faveur de l'attractivité et du développement de Bréauté pour les Bréautais.

## **URBANISME**

Nous avons en tout premier lieu fait procéder à la réalisation d'un **schéma de référence**, celui fixe les orientations en matière d'urbanisme pour la commune pour les 15/20 prochaines années, c'est un guide en quelque sorte qui dicte nos projets et nos actions. Nous avons œuvré à la validation de notre PLUI, tant attendu pour Bréauté car porteurs d'espoir pour nos Bréautais pour la réalisation des projets en matière d'urbanisme, le PLU étant si restrictif !

Cette année, nous avons 6 dossiers de permis de construire, 36 déclarations préalables, 41 certificats d'urbanisme, 2 permis d'aménager et nous avons reçu un grand nombre d'habitants pour les accompagner tous les samedis matin, le maire et moi-même.

## **LE BUDGET**

- **Fonctionnement : 1 116 678,91€**  
(en dépenses et en recettes, le budget étant voté à l'équilibre)
- **Investissement : 1 578 205,65€**  
(en dépenses et en recettes, le budget étant voté à l'équilibre)

A noter pour cette année, le recours à l'emprunt de quatre emprunts dont trois à court terme :

Le premier, appelé FC TVA (en attente de la récupération de la TVA, somme reversée par l'état deux ans après !)

Le second, (compte tenu du délai de réponse de l'état sur la commercialisation des deux terrains de la propriété ROBERT et la perception de la vente des deux terrains, retard d'environ 6 mois)

Le troisième, l'emprunt pour l'acquisition de la maison CHAPELLE et la finalisation de l'échange avec la société ALTEAM (2025 ou 2026), cet échange effectué, décision du conseil municipal sur le devenir de cette propriété (vente ou location)

Et enfin, un emprunt travaux concernant les aléas survenus lors de la réhabilitation du presbytère et de la maison LEROY, ces deux édifices générant 4 loyers, deux baux professionnels et deux baux d'habitation. Ce dernier emprunt est le seul à s'étaler dans le temps, les autres seront remboursés entre 6 mois et 2 ans maximum.

## **LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE**

**Quelques-uns d'entre vous se demandent toujours, pourquoi la municipalité acquiert des propriétés, peut-être est-il nécessaire de clarifier cette information.**

**Les motivations principales qui conduisent les élus à acquérir sont la baisse drastique des dotations de l'état et la nécessité pour la collectivité de maintenir un niveau de recettes lui permettant une autonomie financière, cela passe par l'acquisition d'un patrimoine immobilier pour la mairie, générant des recettes.**

**Qu'une chose soit bien claire, concernant toutes nos propriétés destinées à l'habitat ou à l'activité économique, il est toujours possible pour les locataires de faire des propositions d'acquisition.**

**La seconde est d'ordre économique, en effet, nous pensons que l'attractivité est générée par un accroissement de l'activité économique, en nombre et en qualité, aussi toute nouvelle demande d'installation est prise très au sérieux par la municipalité et accompagnée jusqu'à la réalisation ou pas du projet, et cela passe parfois par l'acquisition par la collectivité avant de céder au chef d'entreprise dans le cadre du développement de son entreprise**

**Aussi, l'objectif pour la mairie est de fixer durablement les acteurs économiques et leurs activités.**

## **UN SLOGAN : OU DES RECETTES OU DE L'ATTRACTIVITE !**

### **LES PROPRIETES**

Depuis notre élection, la municipalité a effectivement acquis une première acquisition, **la maison DUBOS** pour installer une MAMIP, maison d'assistantes maternelles à intérêt public, la CAF subventionnant à 80%, cette MAMIP fait l'objet d'une convention tripartite CAF, MAIRIE et ASSISTANTES MATERNELLES, compte tenu des subventions importantes, la CAF impose un loyer modéré.

Nous avons ensuite acquis une **deuxième propriété, la maison rue Guy de Maupassant**, cette acquisition répondait à 3 objectifs :

- Le premier de réaliser une venelle pour désenclaver le quartier de Maupassant
- Le second d'installer une activité économique
- Le troisième de faire du patrimoine pour la commune et des recettes

Cette maison qui n'a pas spécialement fait l'objet de frais par la municipalité a toujours été louée et elle est toujours en location en bail d'habitation

Nous avons ensuite acquis la **maison, avenue du 8 mai 1945**, cette acquisition nous a permis d'installer Manon GEFROY, esthéticienne, une fois les travaux de l'étage réalisés, nous pourrions accueillir des locataires (habitat). Cette acquisition tout comme le presbytère a généré d'importants travaux et de coûts pour une remise en état totale.

Nous avons acquis **la propriété GERVAIS**, le but de cette acquisition était de trouver preneur pour développer une offre de restauration qualitative, c'est FRANCOIS ET BRUNO qui se sont installés en début d'année, le restaurant a ouvert début octobre.

Nous avons acquis **la propriété CHAPELLE** en entrée de bourg, cette acquisition était souhaitée par l'aménageur ALTEAME dans le but de faire un échange de terrain pour favoriser la réalisation du lotissement.

Une négociation intéressante pour la mairie, la mairie a pu négocier l'assainissement collectif pour la maison chapelle, la viabilisation des terrains échangés, la division cadastrale et enfin une soulte de 7000€.

La commune pourra donc réaliser ses projets, qu'ils soient de santé, d'équipement ou d'habitat grâce à cet échange !

La maison CHAPELLE sera louée dans les semaines qui viennent.

**En conclusion, 5 propriétés ont été acquises dont 4 sont sous option ou possibilité d'achat par les locataires !**

## **LES TERRAINS**

Deux terrains ont été acquis dans le but de travailler sur le regroupement scolaire, il s'agit de la propriété ROBERT et du terrain BELLET/DECULTOT.

Malheureusement, le projet stagne et nous n'avons pu immobiliser les terrains ROBERT, plus longtemps, nous avons donc vendu deux terrains, les procédures pour l'acquisition sont actuellement en cours (promesse et dépôt de permis) et les acquéreurs seront bientôt propriétaires.

La parcelle restante est impactée par des indices de cavité et nous travaillons à la résolution de cet obstacle avec le groupe de travail des riverains de la zone concernée.

Le terrain BELLET/DECULTOT est un terrain destiné à l'équipement public, il devient donc réserve foncière de la commune.

Un autre terrain, appartenant à la commune est également disponible pour l'équipement public et la municipalité espère trouver un professionnel de santé qui souhaite investir et se fixer durablement à Bréauté, l'avantage de ce terrain est le stationnement conséquent disponible dans l'enceinte sportive, peu ou pas utilisé en semaine.

## **Développement de l'offre de santé**

Nous avons accueilli dès notre début de mandat, Camélia CIZMAS, chirurgien-dentiste, pour envisager son installation à Bréauté. Nos rencontres ont abouti à son installation et à l'acquisition de l'ancienne mairie, cela fait maintenant presque 4 ans que camélia vous reçoit pour vos soins dentaires.

Nous avons accueilli Sandrine GUIBOUX, infirmière, dont le local professionnel jouxte le cabinet de Camélia

Nous avons accueilli Maryline MAUCONDUIT, reflexologue, actuellement dans l'ancienne mairie.

Nous avons accueilli Mme DUVAL, masseuse, qui a arrêté pour raison de santé

Nous avons accueilli une socio esthéticienne qui a également arrêté

Nous avons accueilli, Mme Melissa BLANCHARD, la bulle de mélisse, masseuse et spa, enfant, localisée dans la maison rue Guy de Maupassant qui a fermé malheureusement.

Nous avons accueilli 3 infirmières : Mmes VINCENT, SAVALLE et METAYER au pôle de santé en remplacement des infirmières parties à la retraite.

Nous avons accueilli Caroline LEMOINE, sophrologue qui était installée dans les locaux de la mairie au 1er étage, elle pratique désormais à son domicile.

Nous avons accueilli Mme Soisic PREVOST, éducatrice spécialisée, dans la mairie

Nous avons accueilli Mme CHERFILS, aide-soignante et auxiliaire de puériculture chez Camélia.

Nous avons accueilli les kinésithérapeutes Mme Anita MESZAROS et M. Dan PURCAREA, installés dans l'ancien presbytère.

Nous avons accueilli Mme Manon GEFROY, esthéticienne (salon de beauté, bien être)

### **EN TOUT CE SONT PRES DE 15 PROFESSIONNELS ACCUEILLIS**

#### **Développement de l'offre commerciale**

Nous avons autorisé l'installation d'un distributeur de pizzas (les pizzas du tilleul)

Nous avons autorisé l'installation d'un distributeur de fleurs (les fleurs de MAMINA)

Nous sommes en négociation avec la SNCF pour l'installation d'un distributeur de pains à la gare, notre souhait était que notre boulanger pâtissier de Bréauté, Clément, puisse installer ce distributeur, celui-ci ayant décliné la proposition, des négociations sont en cours avec d'autres exploitants.

#### **Développement des CHR**

ACCOMPAGNEMENT DE SOPHIE HEBERT DANS LA REALISATION DE LA TERRASSE DU CAFE DU VILLAGE POUR PROPOSER UNE OFFRE DE RESTAURATION

ACCOMPAGNEMENT DES REPRENEURS DE L'ANCIEN BAR DE LA GARE, MR et MME FOURMAUX, cette acquisition par les preneurs fait actuellement l'objet de travaux importants, ils comptent ouvrir leur établissement vers le mois de juin.

ACCOMPAGNEMENT DE FRANCOISE ET BRUNO dans l'installation du RESTAURANT « A LA CROISEE DES CHEMINS »

#### **Développement de l'offre de garde d'enfant**

Une MAMIP, maison d'assistantes maternelles regroupant 3 assistantes maternelles (il était une MAM) localisée près de l'école privée Notre dame

#### **AMÉNAGEMENT**

Les aménagements aux abords de l'école privée ont été réalisés et nous remercions encore l'école privée pour son investissement et sa facilitation dans la réalisation de cet aménagement. Des plantations sont à venir.



L'aménagement de l'aire de jeux d'enfants a été réalisé et nous nous réjouissons que bon nombre d'enfants puissent désormais en profiter.



Concernant le futur Skatepark, la dalle a été réalisée et les travaux devront être réalisés prochainement

### **TRAVAUX**

La Réhabilitation du presbytère se poursuit, les travaux réalisés ont permis de créer deux logements qui sont désormais loués !

Les travaux de l'étage de la maison avenue du 8 mai où est installée MANON feront prochainement l'objet d'une programmation.

### **UNE ZONE D'ACTIVITÉ EN PLEINE EXPANSION**

La société MAGDIS spécialisée dans la distribution alimentaire pour les métiers de bouche a réalisé il y a quelques mois un important projet d'agrandissement. Le permis a été accordé avec l'aide de la mairie. Nous nous réjouissons de ce projet créateur d'attractivité et d'emplois. Nous leur souhaitons toutes les retombées espérées.

Les établissements DUCASTEL concessionnaire de matériel agricole situé sur la zone des sapins ont récemment cessé leur activité. Les ateliers et le magasin ont été repris par la société Ter@gri qui poursuit l'activité matériel agricole. Cette société fait partie du groupe national Depussay qui possède de nombreuses agences. Bienvenue à eux à Bréauté.

Nous avons accueilli la société ORTA dans la zone d'activité des sapins. Le permis a été autorisé également avec le soutien de la municipalité et nous sommes très heureux de leur venue. La société ORTA est spécialisée dans le transport et propose des services de logistique et de stockage, bienvenue à eux.

La société CSTP a changé récemment de propriétaire. Cette société est spécialisée dans le secteur de la métallerie, clôtures et fermetures. Bienvenue aux nouveaux propriétaires et bonne réussite dans la reprise d'entreprise.

La société UNIFER basée également dans la zone d'activité des sapins a changé de propriétaire. Ce groupe est une figure emblématique de la profession qui occupe une place prépondérante dans le métier de la voie ferrée. Faisant partie aujourd'hui des plus grands groupes de génie civil ferroviaire, le groupe UNIFER ambitionne de devenir un des leaders incontournables de la profession.

L'entreprise DECHAMPS de Goderville spécialisée dans l'installation, l'entretien et le dépannage de système de chauffage pour les particuliers et les entreprises s'installe actuellement dans la zone d'activité des sapins.

La société RESEAUX ENVIRONNEMENT s'ancre à Bréauté, elle a récemment fait l'acquisition des murs des locaux dans lesquels elle était installée depuis 2006. Cette société est spécialisée dans l'étude et la pose de tous types de réseaux (électricité, télécommunication, fluides et éclairage public).. La société NEUVILLE, société spécialisée dans la vente de matériels agricoles va ouvrir prochainement un atelier et un magasin dans la zone d'activités.

Merci à tous ces professionnels pour leur implantation ou leur développement à Bréauté

### **LES PROJETS D'ENTRÉE DE BOURG**

La société ALTEAME, aménageur, lotisseur était sous promesse d'achat concernant les terrains d'entrée de bourg et notamment les terrains appartenant à la famille NEVEU. Le chantier a été interrompu par le préfet suite à des pré-fouilles archéologiques sur ce terrain qui ont trouvé des vestiges. La société ALTEAME recherche un nouveau preneur (bailleur) pour ce terrain.

Concernant le terrain LETENDRE/LEFRANCOIS, Il s'agit du même aménageur, la société ALTEAME, la promesse est toujours d'actualité, les pré fouilles archéologiques ont lieu en ce moment.

Ces deux terrains sont destinés à l'habitat au PLUI, ce sont plus de 90 logements prévus sur ces deux terrains.

La société IDEAME, également aménageur a acquis le terrain qui appartenait à Madame LEMIRE ainsi que la petite maison qui vient d'être vendue. L'objectif est de réaliser quelques maisons sur ce terrain.

### **LES PROJETS 2025**

L'aménagement du Jardin du presbytère a fait l'objet d'une étude et nous avons toujours pensé que celui-ci pourrait se réaliser une fois les travaux de réhabilitation du presbytère achevés.

La mise en place de la Vidéosurveillance, projet actuellement bloqué en attente de l'accord de l'état et des autres partenaires sur l'octroi des subventions.

Un autre projet de Mamip est toujours à l'étude, il est porté par une assistante maternelle de Bréauté en collaboration avec des assistantes maternelles du périmètre de la communauté de communes « campagne de Caux » une des conditions de l'octroi de subventions par le caf.

**Pascale DHERVILLEZ**

Première adjointe en charge du budget, de l'urbanisme et du développement économique

# Commission travaux

La commission travaux a proposé différents projets au conseil municipal qui les a approuvés.

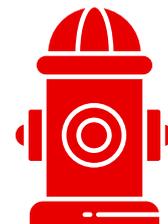
Il a ainsi été décidé d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'atelier municipal. Cette installation va permettre à la commune de produire l'électricité nécessaire au fonctionnement de ses bâtiments communaux (école, mairie salle atelier stade...). A terme cela engendrera une importante économie sur les charges annuelles de notre collectivité.

Les premiers travaux d'aménagement de l'impasse Antoine Arnaud vont également démarrer par l'enfouissement des lignes et réseaux financé partiellement par le SDE (53 282,32 €) Notons que ces travaux sont possible grâce l'accord des différents propriétaires riverains de l'impasse.



L'installation des éléments du Skatepark sur la dalle déjà réalisée va se faire en ce début d'année.

Des travaux pour poursuivre notre mise aux normes en matière de prévention des incendies (réserves, bornes...) vont également être réalisés au hameau des sapins, dans le quartier de la gare, route de la briqueterie, rue de la libération. Une subvention du département a été obtenue, pour cofinancer ces travaux.



Début 2025 le trottoir de la rue Rene Coty près des écoles sera refait, vu son très mauvais état et à terme une petite haie viendra verdir ce trottoir et le parking. Des végétaux sont également en train d'être plantés, près de la MAM et de L'école privée

Comme nous l'avons déjà indiqué, des échanges et des études sont en cours avec le département, pour l'aménagement des entrées de bourg sur la D52 coté Manneville et coté Vattetot. L'avancement sera lié au financement du département qui, comme toutes les collectivités locales, voit son budget très contraint.



Après plus de quatre ans d'efforts du maire et du conseil municipal auprès de la Région Normandie et de la SNCF, les travaux de construction de toilettes à la gare ont enfin débuté. Cette installation, prévue pour être opérationnelle en début d'année, mettra un terme à une situation inadmissible au XXI<sup>e</sup> siècle dans un lieu fréquenté par 500 000 passagers chaque année.

# Commission Association

## **Bilan annuel des associations de Bréauté : toujours de l'engagement !**

Cette année encore, les associations de Bréauté ont joué un rôle dans l'animation et la cohésion de notre commune. Qu'il s'agisse de culture, de sport, de solidarité ou de loisirs, nos associations ont su mobiliser énergie et créativité pour proposer des activités variées et enrichissantes.

## **Un grand merci aux bénévoles : le cœur de nos associations**

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre ces structures. Leur engagement, souvent dans l'ombre, est indispensable au dynamisme associatif de notre commune. Grâce à eux, les projets prennent vie et les événements rassemblent nos habitants autour de moments chaleureux et conviviaux.

Une année marquée par de beaux moments pour chaque association que ce soit pour leurs événements ou l'implication de certaines d'entre elles pour les événements de la commune.

## **Perspectives pour l'année à venir :**

Fortes de leurs réussites, nos associations préparent déjà les projets de l'année prochaine. La commune continuera à les accompagner et à les soutenir, que ce soit par des subventions, des aides logistiques ou la mise à disposition d'espaces adaptés.

Enfin, nous invitons chacun à s'engager et à rejoindre les associations locales. Votre contribution, quelle qu'elle soit, est précieuse et permet de maintenir la vitalité de notre commune.

Ensemble, continuons à faire de Bréauté un lieu où il fait bon vivre grâce à nos associations et à nos bénévoles dévoués !

Pour toute information, rendez-vous sur le site officiel de la mairie <https://commune-de-breaute.e-monsite.com> ou dans les locaux associatifs.



En 2025, la commune de Bréauté réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du  
**16 janvier au 15 février 2025**

### Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

**Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous**, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur, à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier ?

Contactez le plus rapidement possible la commune : 02.35.27.75.74 ou [mairie@breaute.net](mailto:mairie@breaute.net)

**Retrouvez ci-dessous vos agents recenseurs :**

		
<b>Angéline</b>	<b>Patricia</b>	<b>Sabrina</b>

Les informations récoltées sont confidentielles et transmises à l'INSEE. La mairie ne conserve pas les documents et ne peut y avoir accès pour un autre traitement que le recensement.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02.35.27.75.74 ou à [mairie@breaute.net](mailto:mairie@breaute.net)

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

---

## État civil 2024

### LES MARIAGES\*

Cassandra NOTARI et Esteban RENAULT (26/01/2024)  
Camelia CIZMAS et Ionut GAVAT (28/06/2024)  
Véronique CARETTE et Johnny BUCHER (17/08/2024)  
Justine BROSSE et Thibault CORBEL (24/08/2024)

### LES NAISSANCES\*

Clémence FOUBERT (01/03/2024)  
Pierre BRETON (06/06/2024)  
Maëly PASCAL (09/07/2024)  
Soan CHAPELLE (20/08/2024)  
Aylina IBSAIENE LINQUIER (18/10/2024)  
Lylou LECLERC (27/10/2024)

### LES DÉCÈS\*

Christian DELAFOSSE (03/01/2024)  
Jean-Pierre LANGLOIS (24/01/2024)  
Jeannine BRASSE née GERVAIS (04/04/2024)  
Jean-Claude LALLEMAND (29/05/2024)  
Serge DRIEU (11/08/2024)  
Françoise AUBER (09/09/2024)

**\*Publication dans le bulletin selon les souhaits des familles.**

## MÉDAILLES DU TRAVAIL

Depuis octobre 2023, les demandes de médailles du travail doivent se faire de façon dématérialisée sur le site internet « démarches-simplifiées » :



- pour le secteur privé : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>
- pour le secteur public : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhrdc>

Il existe quatre échelons de la médaille d'honneur du travail :

- la médaille d'honneur du travail argent, décernée après 20 ans de services
- la médaille d'honneur du travail vermeil, décernée aux titulaires de la médaille d'argent comptant 30 ans de services
- la médaille d'honneur du travail or, décernée aux titulaires des deux précédentes médailles (argent et or) et comptant 35 ans de services
- la médaille d'honneur du travail grand or, décernée aux titulaires des trois précédentes médailles et comptant 40 ans de services.

---

## RECENSEMENT MILITAIRE



Les jeunes gens doivent se faire recenser en mairie dans le premier trimestre des 16 ans. Il suffit de se présenter au secrétariat de mairie muni de sa pièce d'identité valide et du livret de famille.

L'attestation délivrée à l'issue de cette démarche est nécessaire pour toute inscription au permis de conduire, aux examens et scolarité supérieure, et pour l'inscription automatique sur la liste électorale.

---

## AUTORISATIONS D'URBANISME

Petit rappel !

Vous êtes titulaire d'une autorisation de travaux, n'oubliez pas de déposer les documents suivants au secrétariat de mairie :

### POUR UN PERMIS DE CONSTRUIRE OU UN PERMIS D'AMENAGER

dès le début des travaux : « déclaration d'ouverture de chantier » (DOC)

à la fin du chantier : « déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux » (DAACT)



## POUR UNE DECLARATION PREALABLE

Uniquement la « déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux » (DAACT)

Le code de l'urbanisme stipule que :

« Le permis de construire, d'aménager ou de démolir est périmé si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de trois ans à compter de la notification mentionnée à l'article R. 424-10 ou de la date à laquelle la décision tacite est intervenue.

Il en est de même si, passé ce délai, les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année.

Les dispositions du présent article sont applicables à la décision de non-opposition à une déclaration préalable lorsque cette déclaration porte sur une opération comportant des travaux. »



« Le permis de construire, d'aménager ou de démolir ou la décision de non-opposition à une déclaration préalable peut être prorogé deux fois pour une durée d'un an, sur demande de son bénéficiaire si les prescriptions d'urbanisme et les servitudes administratives de tous ordres auxquelles est soumis le projet n'ont pas évolué de façon défavorable à son égard. »

## Quelles démarches pour quels travaux ?



# École Henri Blanc

L'année scolaire s'est terminée en juin avec le départ de notre chère **Marianne**, présente dans l'école depuis 1989. C'est avec beaucoup d'émotions, de larmes que nous lui avons souhaité bonne retraite et que nous serons toujours ravis de la revoir.



La nouvelle année scolaire débute sur un projet formidable : **questionner l'égalité garçon / fille à travers le prisme de la danse**. En partenariat avec la compagnie de danse havraise La BaZooKa, les élèves vont pouvoir expérimenter leur corps en mouvement avec comme objectif final, construire un spectacle qui sera présenté aux parents.

L'école participe également aux **projets CTEJ** (Contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse) en partenariat avec la Communauté de communes Campagne de Caux. Ces projets sont très importants car ils permettent de compléter le projet sur la danse et enrichir les parcours artistiques et culturels des élèves. Au mois de décembre, les classes des plus grands ont pu participer au dispositif Micro-folie « Le mouvement dans l'art », dans lequel ils ont été observateurs et acteurs puisqu'ils ont produit une fresque s'inspirant de Keith Haring. Les plus jeunes participeront en avril et mai à un parcours « rythmes et musique » au cours duquel ils découvriront et manipuleront des percussions pour sonoriser une histoire. Enfin, la classe maternelle travaillera sur l'élaboration d'histoire à partir de la valise « théâtre d'ombres ».



# Les associations

## LES ANCIENS COMBATTANTS



L'association des anciens combattants a tenu son assemblée générale le vendredi 27 septembre, en présence de Monsieur Malo, maire.

L'effectif reste stable avec 20 adhérents et adhérentes. L'équipe dirigeante ne change pas ; président et trésorier : Raymond Dodelin, vice-présidente et trésorière adjointe : Chantal Maillet ; secrétaire : Jacques Démare .

Nous avons accueilli Régis Pascal, délégué municipal auprès des anciens combattants. C'était un souhait de notre part pour que la municipalité soit au courant du fonctionnement de notre association ; car dans les années à venir, la mairie aura peut-être la responsabilité des cérémonies du souvenir et nous ne pouvons imaginer l'oubli de ceux qui sont morts pour la France.

Nous souhaitons toujours la présence des enfants des écoles pour ces jours d'hommage ; eux aussi ont besoin de ces moments-là pour imaginer les situations de guerre, après les cours avec leurs professeurs. C'est pourquoi, le président a rencontré avant le 11 novembre les écoliers de 2 classes à l'école Notre Dame et 3 classes de l'école Henri Blanc, devant le monument aux morts le vendredi 8 novembre. C'est une rencontre enrichissante pour tous. Les anciens combattants remercient les enseignants de leur soutien, pour accomplir au mieux le devoir de mémoire comme le souhaitaient les anciens de 14/18 et 39/45.



C'est encore et toujours notre principale mission ,mais il nous faut aussi dire aux plus jeunes générations : d'autres avant nous ont souffert et que diraient ils si nous ne savons pas soutenir ceux qui essaie de sortir notre pays d'une situation très difficile .la France a des atouts et peut se relever vite si nous savons être un peu solidaire.

Les fêtes de fin d'année approchent, ce sont justement des moments de partage dont notre monde a besoin. Réjouissons nous de pouvoir se retrouver en famille . L'esprit de famille ; c'est aussi ce que je voudrais partager avec vous .... Bonne année à tous



# CLUB SPORTIF BRÉAUTAIS



L'Année 2024 s'achève avec un programme bien rempli.

- Le 19 décembre 2023 : sortie villages illuminés de l'Orne.
- Le 6 janvier : inscriptions et partage de la galette des rois offerte par le Club selon notre tradition, notre effectif se compose de :

**15 licenciés et 73 adhérents pour la marche, pétanque, vélo et sorties sur une journée**

Une progression qui encourage le bureau.

- Le 17 février : ouverture de la saison à Bolbec avec le C.O.B
- Le 18 février : ouverture à Harfleur pour tous les clubs adhérents à la F.S.G.T.
- Le 3 mars : brevet de printemps : rencontre avec les clubs de Bolbec et Goderville.
- Le 9 avril : une sortie spectacle avec déjeuner au P'TIT BICHOU à Dives sur Mer.
- Le 14 avril : 42ème Grand Prix de Bréauté avec 128 participants ;
- Le 6 mai : covoiturage pour aller voir une comédie musicale à Yvetot.
- Le 1er juin : marche de 8 km du Tilleul à Étretat suivi d'un pique nique au Tilleul préparé par les Membres du bureau.
- Le 10 septembre : marche avec un parcours autour de l'Abbaye de Gruchet suivi d'un repas au Restaurant « Le Cocina » à Bolbec.
- Le 26 octobre : Notre Assemblée Générale s'est déroulée avec 48 participants et en présence de :  
Jean-Claude Malo : Maire de Bréauté - Valérie Lemonnier : représentante des associations  
Mr et Mme Michel Delamare : Représentants du comité FSGT du Havre

## **A venir :**

- Le 7 décembre aura lieu notre Téléthon qui a rapporté 3180 € avec la collecte des toutes les activités de Bréauté pour la saison 2023.
- Le 11 janvier : inscription avec remise de batons de marche offert par le Crédit Agricole et pour partager la Galette des Rois de Délices et Gourmandises de Bréauté.
- Le 15 février : ouverture de la saison à Bréauté avec Bolbec.
- Le 16 février : ouverture de la saison avec la FSGT à Harfleur.
- Le 8 mars : brevet de printemps

## **En cours d'élaboration :**

Un déjeuner spectacle

Une sortie journée en juin

1 pique nique et 1 restaurant avec marches

Le 25 octobre : Assemblée Générale suivi d'un repas.

Le 6 décembre : Téléthon.

Le bureau reste inchangé pour 2025

Président d'Honneur : Robert Varnière  
Président : Antoine Riout  
Présidente Adjointe : Geneviève Marchand  
Secrétaire : Chantal Maillard  
Secrétaire Adjoint : Roger Dubreuil  
Trésorier : Jacques His  
Trésorier Adjointe : Alain Champion

Membres :

Chantal Aurélien - Christian Aurélien - Arlette Moreau  
Jacques Schapman - Michèle Nédelec

RAPPEL des jours et heures de sorties

BOULE	MARCHE	VÉLO
Mardi 14h Si journée pluvieuse reporté au jeudi 14h	Lundi 14h Mercredi - Samedi 9h	Mercredi Vendredi - Dimanche

N'hésitez pas à venir nous rejoindre le 11 janvier à 16h pour déguster la galette bréautaise.



# LES AINÉS DE BRÉAUTÉ

L'association des anciens depuis son assemblée générale du 24 Octobre dernier, a élu une nouvelle présidente et une nouvelle équipe.

Nous remercions très sincèrement Mme Renée BLAY pour son investissement dans sa mission auprès de nos anciens pendant plus de 20 ans. Nous lui souhaitons, le meilleur pour ses projets, et nous serons de l'accueillir en qualité de participante. D'autre part, l'association rend un hommage particulier à l'un de ses membres qui nous a quitté trop rapidement.

Toute notre reconnaissance à Serge DRIEU, membre très actif, dévoué et disponible auprès de tous pour rendre service, pendant de nombreuses années. Nous ne l'oublierons pas.



La nouvelle équipe :

Présidente : Véronique MALO

Secrétaire : Catherine ANCEL

Trésorière : Sylvianne SEYER

Trésorière adjointe : Josette LEFEBVRE

Membres : Arlette MOREAU, Michèle NEDELEC, Chantal AURELIEN, Gilbert LEFEBVRE.

L'ASSOCIATION se restructure et souhaite répondre aux besoins nouveaux de ses membres et se renouveler. A ce titre, les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues, et qu'elles n'hésitent pas à nous faire connaître leurs souhaits. Actuellement, nous **proposons une rencontre par mois** pour partager un moment de convivialité autour de jeux de société : manille, tarot, dominos, triominos, scrabble, nain jaune etc... à vous de nous en proposer d'autres. Nous envisageons d'élargir ces activités, marche ou autres..... Chaque après midi est suivi d'un moment convivial autour d'un gouter.

## Pour 2025 : dates à retenir :

16 Janvier : Jeux + Galette des rois

20 février : jeux et concours inters adhérents + crêpes

20 mars : Jeux, marche autour du village, pétanque + gouter

17 avril : Repas au restaurant

22 mai : Visite du jardin de Mr et Me Sautreuil + gouter

12 juin : Voyage



*Les aînés et leur jeux de société*



*La doyenne, Claudine FOUBERT , un témoin de sérénité*

*Le groupe des aînés écoute le mot de bienvenue de la présidente et le message du Maire qui remet le cadeau de Noël*

Notre équipe a l'ambition d'animer, d'accueillir, de partager , d'échanger des savoirs ou compétences pour mieux se connaître dans un esprit de solidarité et d'épanouissement pour un vivre ensemble dans le respect de chacun.

Nous avons conscience, et le souci d'être vigilant pour accueillir les nouveaux membres. A tous nos adhérents, soyons attentifs, autour de nous, au sein de nos hameaux, il y a peut-être une personne seule ou un couple qui est isolé et qui ne connaît pas nos activités. Alors, n'hésitez pas à l'inviter et nous serons heureux de lui faire bénéficier de nos activités.

A tous nos membres actuels ou futurs sans oublier tous les habitants, nous vous souhaitons une belle et douce année avec tous nos voeux de santé pour 2025.

Rendez vous : le 16 Janvier, 14 h pour la galette des rois et renouveler votre adhésion pour 2025 . 22 € / an

Contact : la présidente , Véronique MALO 06 45 46 08 41

La secrétaire, Catherine ANCEL 06 24 20 07 93



# FOOTBALL CLUB BRÉAUTÉ-BRETTEVILLE

Depuis septembre dernier, le Football Club Bréauté Bretteville et l'US Godervillaise ont créé un groupement sportif qui rassemble les jeunes des catégories U7 à U18 et féminines, sous l'appellation « Association Sportive du Grand Caux »,

Ce groupement est composé de 237 joueurs et joueuses des deux clubs dont 72 appartiennent au FCBB sont répartis dans 19 équipes

Afin de structurer celui-ci, les deux clubs FC Bréauté Bretteville et US Godervillaise ont décidé de nommer un responsable sportif qui est salarié du club FC Bréauté Bretteville pour une question de subvention. C'est Ludovic ARACIL, titulaire du BE1, passé par Fécamp où il avait en charge les u18 R2 était éducateur du groupe u15 la saison dernière à Goderville, qui occupe ce poste depuis le 1er Aout 2024

Côté FCBB viennent s'ajouter 86 licenciés séniors et vétérans répartis dans 4 équipes : une équipe senior matin, 2 équipes séniors après midi et une équipe vétérans

Pour la quatrième année consécutive le club accueille un jeune volontaire en service civique, Nathan, pour une durée de 8 mois avec pour mission d'aider à la découverte de la pratique sportive, le club est à la recherche d'un deuxième volontaire, contact par mail à [contact.fcbb@gmail.com](mailto:contact.fcbb@gmail.com) pour tout renseignement ou candidature

L'équipe matin du FCBB a été sacrée championne de seniors matin D3,

Elle a fini en tête du groupe D de la division D3 des seniors matin avec 17 victoires, 3 nuls et une seule défaite, elle évolue en D2 matin depuis cette saison. Cette réussite est le fruit d'un collectif uni de joueurs et d'encadrants, ainsi que d'une détermination sans faille.

J'en profite pour remercier les mairies de Bréauté et Bretteville, les sponsors, les joueurs, les dirigeants, les supporters, les éducateurs et les bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour organiser les différentes manifestations au profit du club, merci également à Sophie PELLERIN pour l'entretien des locaux et le lavage des maillots

Je termine en vous donnant quelques prochaines dates importantes pour notre club

- Le vendredi 24 Janvier 2025 : vœux du club à Bretteville du Grand Caux
- Le dimanche 23 Février 2025 : loto à Bretteville du Grand Caux
- Le jeudi 29 Mai 2025 : tournoi ASGC U11F/U17F
- Le samedi 31 Mai 2025 : tournoi ASGC U11/U13
- Le dimanche 1er Juin 2025 : tournoi ASGC U7/U9
- Le lundi 9 Juin 2025 (pentecôte) : vide greniers à Bréauté
- Le samedi 14 Juin 2025 : tournoi ASGC U15/U18
- Le samedi 21 Juin 2025 : fête de la musique à Bréauté
- Le dimanche 25 Aout 2025 : vide greniers à Bréauté

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps dans le bénévolat avec une équipe sympathique ou si vous souhaitez investir financièrement dans notre club en tant que sponsors, n'hésitez pas à nous contacter sur [contact.fcbb@gmail.com](mailto:contact.fcbb@gmail.com), et nous suivre sur sur notre Facebook FOOTBALL CLUB BREaute BRETTEVILLE.

Tous les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2025

Aurélien NEVEU  
Président du FCBB



Ludovic ARACIL responsable sportif ASGC  
et Aurélien NEVEU président FCBB



Les joueurs et joueuses des catégories U7  
à U13 de l'ASGC (groupement FCBB-USG) et  
leurs dirigeantes et dirigeants



## La Quintefeuille vous souhaite de bonnes fêtes !

La Quintefeuille de Bréauté termine de façon positive cette fin d'année. Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 5 décembre, nous avons pu présenter un bilan financier positif pour la saison 2023-2024. Ceci est en partie dû à l'obtention de nouvelles subventions, ce qui nous a permis de compenser le déficit de certaines activités.

Nous gardons certaines activités même lorsqu'elles sont déficitaires afin de continuer à pouvoir offrir un maximum d'activités pour tous.

### Point sur nos activités

En août, nous vous annonçons le démarrage de plusieurs nouvelles activités : pilâtes, sophrologie, gym pour enfant et pour adulte ainsi que du Hip Hop. C'est un franc succès pour le pilâtes. La gym et le hip hop connaissent un engouement moindre ; mais nous avons décidé de les maintenir. Il nous faudra trouver des subventions ou d'autres solutions pour combler le déficit. Nous avons dû renoncer à la sophrologie, faute de participants.

Je ne mets pas un paragraphe sur le bénévolat même si rien n'a évolué de ce côté-là.

### Nos projets pour 2025

Le 26 janvier 2025 de 10h à 18h, nous allons organiser un vide-dressing à la salle Ph. Anquetil. Il reste encore quelques places pour les exposants. Vous pouvez nous contacter à partir du 4 janvier pour effectuer une réservation.

Nous avons aussi le projet d'organiser une guinguette à Bréauté le 29 juin 2025, précédée d'un défilé de mode de nos adhérentes de l'activité couture avec leur propre création.

**Pour terminer, la Quintefeuille de Bréauté est heureuse de vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et tous ses meilleurs vœux pour l'année 2025.**



**DIMANCHE 26 JANVIER 2025**

**DE 10 H À 18 H**

**À LA SALLE PHILIPPE ANQUETIL - BRÉAUTÉ**



#### TARIFS :

- Expositant : 4 € par table de 1,80m (fournies)
- Visiteurs : 1 € l'entrée

Contactez Claude : 06 03 75 21 34





# L'ASSO LOISIRS DE BRÉAUTÉ

Toute l'équipe de l'ASSO LOISIRS DE BRÉAUTÉ vous souhaite :  
« Santé & Bonheur » pour l'année 2025

**L'année 2024 se termine.** Le dernier semestre s'est déroulé :

Le 5 Septembre 2024 : présence au Forum des associations

Le 9 & 16 Novembre 2024 : les 2 soirées spectacles avec repas (merci aux commerçants : Boulangerie Champion, Boucherie Mallet et le traiteur Héricy).



Le 23 Novembre 2024 : Après le succès des 2 dîners ci-dessus, la dernière représentation spectacle uniquement. L'Asso Loisirs de Bréauté remercie tout le public d'être venu applaudir ainsi que tous les acteurs, bénévoles qui ont participé à la réussite de nos soirées 2024. Nous remercions de la présence de Mr J.Claude Malo maire, de Mme Valérie Lemonnier déléguée des associations.



Le 3 Décembre 2024 : Sortie au Casino de Dieppe pour un spectacle extraordinaire sur les danses de l'Arménie avec un premier arrêt Clères pour le déjeuner (84 personnes).



### **Pour l'année 2025 en prévision**

Le 31 janvier 2025 : l'**Asso** fêtera les **50 ans de l'association** suivi de l'Assemblée générale à 18h30 à la salle polyvalente.

Le 1 février 2025 : repas des bénévoles (soirées 2024)

Le 11 mars 2025 : Transport et représentation théâtrale, pièce avec Valérie Mairesse, Paul Belmondo, Sandrine Quetier....(possibilité de s'inscrire uniquement sous réserve des disponibilités restantes)

Le 30 mai 2025 : Guinguette des voisins à la salle polyvalente de Bréauté (sur réservation)

Le 15 novembre 2025 : soirée spéciale pour les 50 ans de l'association.

Composition du bureau jusqu'au 31 Janvier 2025:

Présidente d'honneur : Mme Colette Dumesnil

Présidente : Nadine Lefrançois

Président adjoint : Jacques Paillette

Trésorière : Elisabeth Marical-Lemaistre

Trésorière adjointe : Nicole Auber

Secrétaire : Jacqueline Foubert

Secrétaire adjointe : Catherine Sahut

Membres : Geneviève Paillette, Sophie Simon, Louise Petit, Alice Letendre, Antoine Rioult, Pascal Ouf, Valentin Delaune.

Pour toute information complémentaire, contacter Nadine Lefrançois, 1 Avenue du 8 Mai 1945, 76110 Bréauté, tel : 06 21 78 39 41 ou par e-mail : [association.loisir.76@gmail.com](mailto:association.loisir.76@gmail.com)



# VIVA L'SOLBAR

## LES DEUX ROUES D'EPOQUE EN SORTIE

L'association Viva L'Solbar a organisé sa sortie annuelle le dimanche 29 Septembre 2024 Celle-ci a réuni 20 adhérents du club passionnés de solex, de mobylettes et de motos anciennes.

Le départ s'est effectué depuis le parking de covoiturage de Bréauté à 9h30. Un premier trajet matinal jusqu'à Colleville, où une pause pour un petit café s'est avérée agréable, vu la fraîcheur de ce dimanche matin.

Puis, cap sur Veulettes-sur-Mer où une visite des bunkers était prévue pour l'après-midi.

Quelques mésaventures lors du repas de midi, le groupe a trouvé refuge et chaleur au restaurant du casino de Veulettes, "L'Authentik Café", qui a aimablement accueilli les participants à la dernière minute, merci à eux.

A partir de 14h30, des membres de l'association "Mémoire d'Albatre" nous ont accueilli pour la visite guidée des bunkers, un circuit de 2h30 commenté par un guide passionné sur les hauteurs de Veulettes avec pour terminer la visite de deux bunkers reconstitués à l'intérieur à l'identique de la vie des allemands pendant la guerre.

Puis ce fut le retour vers Bréauté, les participants et les membres du club se sont quittés vers 19h30 après avoir parcouru en tout 80 kms ensemble sur leurs deux roues.

Tous ont été ravis de cette journée et Alain Vauquelin, président du club a adressé ses remerciements à tous pour l'ambiance chaleureuse et conviviale ainsi que le respect de la sécurité dans laquelle s'est déroulée cette manifestation

## ASSEMBLÉE GENERALE VIVA L'SOLBAR

Les adhérents se sont retrouvés le samedi 5 Octobre 2024 à la salle Philippe Anquetil pour assister à l'assemblée générale du club et élire les membres du bureau.

Le maire de la commune, Jean Claude Malo, son adjointe déléguée aux associations Valérie Lemonnier et Claire Guérault, vice-présidente du département étaient également présents

Le bilan des activités de l'année 2024 a été présenté par Alain Vauquelin, président du club, il a remercié ses adhérents pour l'organisation des sorties pendant ses petits ennuis de santé en début d'année

il a ensuite présenté le bilan financier de l'année 2024.

Des remerciements ont été adressés aux adhérents et élus présents pour la subvention communale et pour leur soutien.

Pascal Hauchecorne ayant démissionné de sa fonction de trésorier, l'assemblée a validé le bureau suivant :

Alain VAUQUELIN, président  
Gaelle LHERONDELLE, trésorière  
Régis PASCAL, secrétaire

le calendrier des premières sorties et projets prévues de l'année 2025 a été présenté aux adhérents

La soirée s'est ensuite poursuivie dans une ambiance conviviale par le verre de l'amitié et un repas où chacun avait ramené sa contribution.

Prochain rendez-vous le dimanche 12 Janvier 2025 à 14h00 à la salle Philippe Anquetil pour partager la galette des rois avec les adhérents

Sur ces quelques lignes, le club VIVAL'SOLBAR76 clôture cette année en vous souhaitant une bonne et heureuse année 2025 et surtout prenez soin de votre santé.



## LES ARCHERS DE BRÉAUTÉ

Est une association qui compte 34 archers, 15 enfants et 21 adultes. Des challenges interclubs contre FÉCAMP, SAINT ROMAIN DE COLBOSC et TURRETOT, sont organisés. Ils participent à diverses manifestations ou l'on a besoin d'archers, organisés en partenariat avec d'autres associations ou la commune.

Le tir à l'arc est un sport de précision et de concentration dans lequel les compétiteurs tentent de tirer leurs flèches au centre d'une cible avec leur arc. Historiquement, le tir à l'arc a été utilisé pour la chasse et le combat, tandis que dans les temps modernes, son utilisation principale est celle d'une activité sportive. Une personne qui pratique le tir à l'arc est appelée un archer. Le tir à l'arc fait travailler l'ensemble du corps et contribue à l'amélioration de la coordination des mouvements. Il donne une sensation de liberté et de calme intérieur. Il est idéal pour canaliser son énergie et améliorer sa concentration. Pour atteindre la cible de manière constante, les archers doivent apprendre à bloquer les distractions et à entraîner leur esprit à maintenir une concentration sans faille. Cet exercice mental peut aider les individus à développer de meilleures capacités de concentration, améliorant ainsi leur capacité à rester présents et concentrés. Le tir à l'arc sollicite de nombreux groupes musculaires du corps, notamment les muscles des bras, des épaules, du dos, des abdominaux et même des jambes.

**Vous voulez pratiquer une activité qui allie la précision, la concentration et le calme ?**

**Une activité qui ne ressemble à aucune de celle que vous connaissez déjà ?**

**Une activité qui vous plaira forcément une fois que vous l'aurez essayée ?**

Alors venez rencontrer Les Archers de Bréauté au stand de tir derrière l'atelier communal route d'Antville à Bréauté, le Lundi de 18H30 à 20H, Mardi de 20H30 à 22H, Mercredi de 17H30 à 19H, Samedi de 17H00 à 19H00 et le dimanche de 10H00 à 11h30 pour les archers confirmés ou contactez nous par mail : [lesarchersdebreaute@gmail.com](mailto:lesarchersdebreaute@gmail.com)

Il est encore possible de venir faire un essaie !!!

### Dates des manifestations de tir à l'arc 2025

11 janvier 2025 à 14h00 **Assemblée générale et galette des rois** Jeunes Parents Adultes à Bréauté

18 janvier 2025 à 13h30 **Saint Sébastien** Jeunes à Étainhus

22 mars 2025 à 13h30 **Challenge inter Club** Adultes à Fécamp

23 avril 2025 à 14h00 **Challenge Pâques** Jeunes et Adultes à Bréauté

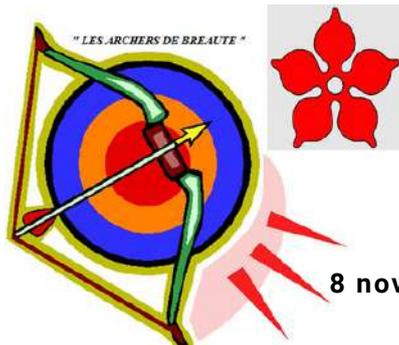
14 juin 2025 à 13h30 **Final inter Clubs** Jeunes et Adultes à Harfleur

21 juin 2025 à 9h00 **Tir campagne** Jeunes et Adultes à Turretot

28 juin 2025 à 19h00 **Barbecue fin de saison** à Bréauté

6 septembre 2025 à 14h00 **Porte ouverte et inscriptions** à Bréauté

8 novembre 2025 à 14h00 **Challenge Halloween** Jeunes et Adultes à Bréauté



# Informations divers

2025



## ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE LIBÉRALE

**Soisic Prevost**, je me lance en tant qu'éducatrice spécialisée en libéral. Après 7 ans auprès d'enfants et adolescents en situation de handicap, je suis actuellement coordinatrice de projets aux Papillons Blancs.

Mon accompagnement est à destination des familles, enfants, adolescents, adultes.

Pourquoi faire appel à moi ?

Maintenir le lien social et familial, adapter l'environnement, améliorer la communication, accompagnement autour des émotions et des sensibilités, favoriser l'autonomie, la motricité, soutien à l'élaboration des dossiers administratifs, aide à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle, aide aux devoirs, développement de l'imaginaire et de la créativité.

Voici une partie de ma boîte à outils :

Le dialogue, l'écoute, la patience, l'humour, les jeux éducatifs, les contes, la musique, la cuisine, la médiation par la nature, inclusion sociale en milieu ordinaire.



L'élément incontournable de mon travail est la co-construction de projet personnalisé avec le jeune, la famille et les partenaires. Je réalise des évaluations et des comptes-rendus réguliers.

J'interviens au domicile, dans l'établissement d'accueil, au cabinet, en plein air.

Voici mes coordonnées :

15 place Suchetet à Bréauté

07.80.96.94.48

[soizleduc@ecomail.fr](mailto:soizleduc@ecomail.fr)

Facebook : Soiz l'éduc libérale

N° Siret : 93290883300019



## Informations Campagne de Caux

### Fermeture du point de collecte de cartons

La communauté de communes a décidé de fermer le point de collecte des poubelles à carton situé rue de la Libération à Bréauté, en raison de la présence systématique de déchets non appropriés. Malgré les efforts de sensibilisation, des matériaux non recyclables continuent d'être jetés dans les bacs réservés au carton, rendant leur gestion difficile.

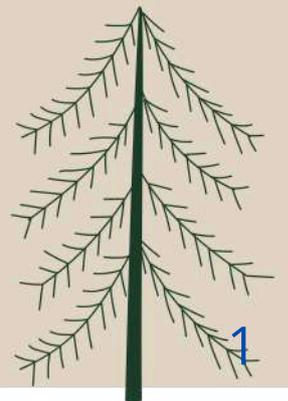
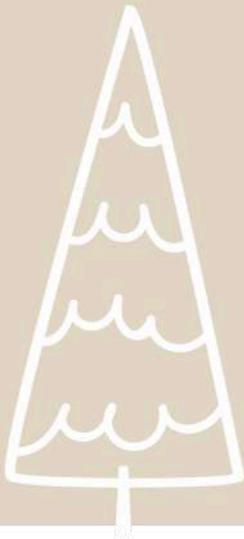




2025

Monsieur le Maire, ses Adjointes  
et le Conseil Municipal  
ont le plaisir de vous convier :  
A la cérémonie des vœux  
Vendredi 10 Janvier 2025 à 18h30

Salle Ph. Anquetil de Bréauté



D

!!!

1

La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié